Image not found or type unknown

Le nombre d'accidents du travail a baissé dans tous les secteurs

publié le **22/02/2011**, vu **2875 fois**, Auteur : Maître Julie BELMA

En 2008, près de 713 000 accidents du travail ont fait l'objet d'une première indemnisation. Le nombre de salariés en équivalent temps plein relevant du régime général français de Sécurité sociale (19 millions en 2008) a plus que doublé depuis 1955.

A contrario, les accidents du travail sont beaucoup plus rares qu'il y a un demi-siècle (- 31 %). L'indice de fréquence (nombre d'accidents du travail annuel pour 1 000 salariés) affiche donc une baisse tendancielle globale forte, de 118 en 1955 à 38 en 2008, mais avec des différences sectorielles marquées.

L'augmentation globale de la population salariée s'explique par l'augmentation des effectifs du secteur « Services-Restauration-Hôtellerie ».

Quant à la baisse du nombre d'accidents du travail, elle est principalement due aux secteurs industriels (métallurgie en particulier) et au BTP. Au-delà des recompositions sectorielles, la diminution des accidents du travail découle également d'une amélioration incontestable de la sinistralité propre à chacun des secteurs d'activité.

Ameli Point de repère n° 32 du 17 janvier 2011

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés